**La Nouvelle-Calédonie autorise la SLN (Eramet) à exporter du minerai**

Le gouvernement de Nouvelle-Calédonie a donné son feu vert aux exportations de minerai de nickel de la Société Le Nickel (SLN), a annoncé mardi Eramet, qui salue une première étape "fondamentale" dans la mise en œuvre du plan de sauvetage de sa filiale.

La Société le nickel (SLN) a obtenu les autorisations nécessaires pour exporter à hauteur de quatre millions de tonnes de minerai à faible teneur en nickel par an pour une durée de 10 ans, a annoncé [Eramet](https://www.usinenouvelle.com/eramet/%22%20%5Co%20%22Eramet%20%3A%20Informations%20sur%20le%20groupe%20minier%20et%20m%C3%A9tallurgique%20fran%C3%A7ais%22%20%5Ct%20%22) le 16 avril.

La montée en puissance des exports *"va être immédiate"* avec un objectif de 1,5 million de tonnes dès 2019 et l'atteinte d'un rythme de quatre millions de tonnes à partir de mi-2020, a ajouté le groupe, qui avait adressé ces demandes dans le cadre d'un plan de sauvetage annoncé fin février.

Eramet et sa filiale *"saluent cette décision qui marque une première étape fondamentale dans le déploiement du plan qui vise à rendre la SLN durablement compétitive"*. *"Cela va induire des retombées bénéfiques pour l'emploi, l'environnement et le territoire dans un contexte de concurrence accrue avec la montée en puissance de nouveaux producteurs de nickel à bas coût."*

Réduire le coût de production

La SLN va pouvoir exporter son minerai de nickel à plus faible teneur (1,8%), que la SLN ne peut pas utiliser, et ainsi mieux valoriser l'exploitation de ses mines. Les quatre millions de tonnes de minerai de nickel exportées devraient lui permettre à elles seules de diminuer son coût "cash" de production à hauteur de 0,60 dollar la livre d'ici à 2021, avec l'objectif confirmé de réduire ce coût à hauteur de 1,30 dollar la livre en 2021 par rapport aux 5,8 dollars enregistrés en 2018.